



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 71535

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au tourisme sur l'avis du Conseil économique et social intitulé : « L'accès aux vacances des jeunes adultes de dix-huit à vingt-cinq ans ». Le conseil préconise, face à l'hétérogénéité de la tranche d'âge des dix-huit - vingt-cinq ans, que les services d'études et statistiques comme l'observatoire soient dotés de moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71535

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 159